

## **FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

## **EMPLOIS SAISONNIERS ÉTÉ 2023**

Les inscriptions sont ouvertes aux jeunes castelnaulais(es) qui n'ont pas déjà bénéficié d'un emploi saisonnier : Pour cela il faut avoir a) 16 ou 17 ans b) être scolarisé(e) c) résider à Castelnau d) être inscrit(e) au recensement militaire Date de naissance : ...... Lieu de naissance : ...... Tél: ..... Pour les jeunes dont les parents sont séparés : garde alternée : oui  $\Box$ non 🗆 Voici les différentes tâches à effectuer dans les différents services municipaux : Service Technique: peinture voirie, préparation festivités, mise à jour des affichages aux panneaux et aux salles, divers travaux d'entretien Service Animation: encadrement des enfants, mise en place d'activités, entretien des lieux, service lors de la prise des repas. Il faut avoir 17 ans + un jour Service Entretien des Locaux : nettoyage du matériel (tables, chaises, bancs et salles) et des bâtiments communaux Service secrétariat : ne prend pas de jeunes Services par préférence : A côté des services remplir avec le chiffre correspondant à la préférence de 1 à 3 : Entretien des locaux Technique Animation Période de travail : A côté des périodes remplir avec le chiffre correspondant à la préférence de 1 à 4 : 10 juillet au 21 juillet inclus 24 juillet au 04 août inclus 07 août au 18 août inclus 21 août au 01 septembre inclus

Service Animation fermé à partir du 28 juillet

Les horaires : sont établis en fonction des besoins des services.

<u>Durée</u>: deux semaines consécutives de 20h/semaine

Le dossier est à ramener en mairie avec les pièces au secrétariat de la mairie avant le 21 avril 2023. Tout dossier incomplet à cette date ne sera pas traité.

A Castelnau le : Signature du mineur : A Castelnau le :

Signature du représentant légal :